

Trappes, le 5 février

M. Gilles Le Rohellec, 39 ans, qui demeure avec sa femme Gisèle et ses deux enfants, Patrice, 16 ans et Stéphanie, 12 ans, dans une cité de Trappes, 12, rue de Chevreuse, dans le département des Yvelines, a été réveillé, cette nuit, vers une heure, par un bruit suspect en provenance du parking qui se trouve au pied de l'immeuble. Ouvrant subrepticement la fenêtre de sa salle de séjour, M. Le Rohellec aperçut deux jeunes gens qui s'escrimaient avec un tournevis sur la serrure de sa voiture, une Citroën XM fatiguée (96 000 km) qui n'aurait pourtant pas dû tenter les voleurs.

M. Gilles Le Rohellec possède un revolver de service : il est gardien de la paix à Trappes. Il alla chercher cette arme et tira trois balles en direction des jeunes gens. L'une des balles fracassa le pare-brise de la XM, une autre perça la portière d'une voiture voisine, la troisième tua net l'un des malfaiteurs en lui perforant la boîte crânienne. Accompagné de quelques voisins, M. Le Rohellec descendit sur le parking et découvrit alors avec horreur qu'il avait tué son propre fils, Patrice. Le camarade de celui-ci devait avouer par la suite qu'ils avaient voulu "emprunter" la voiture du père de la victime pour aller faire un tour. M. Le Rohellec a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Fresnes. Ce drame familial illustre une fois encore les excès dramatiques auxquels peuvent conduire les réflexes d'auto-défense, si justifiés soient-ils par le développement inquiétant de la délinquance juvénile.